

Animer le Comité Social et Economique

Être en mesure de conduire les réunions du CSE sur le fond tout en respectant la forme.



2 jours (1,4h)

distanciel inter-entreprises
 présentiel intra-entreprises

Programme

I- Le rôle du Comité Social et Economique

I.1 La composition du CSE : président, secrétaire, trésorier, invités, qui fait quoi ?

I.2 Respecter les dispositions sur la représentativité

II- Valider le fonctionnement du CSE

II.1 Rédiger ou formaliser le règlement intérieur

II.2 Allouer au CSE ses moyens budgétaires

II.3 Fournir les moyens de fonctionnement

III- Organiser les réunions du CSE

IV- Animer les réunions du comité et gérer les situations d'exception

IV.1 Prendre la parole, animer les débats et faire procéder au vote

IV.2 Gérer les situations difficiles : refus d'avis, interruptions de séances, réunions exceptionnelles

V- Évaluer les droits et devoirs du président

V.1 Informer et consulter le CSE

V.2 Limiter les risques de délit d'entrave et en évaluer ses conséquences

Conclusion

Objectifs : Pouvoir animer sereinement les réunions du Comité Social et Economique en respectant le cadre réglementaire.

Méthode pédagogique :

La méthode pédagogique est interactive et participative favorisant le processus d'apprentissage.

Une fiche de positionnement est à remplir avant la formation.

Apports théoriques et pratiques (outils), QCM, études de cas, exercices applicatifs.

L'échange est privilégié, un temps est consacré aux questions-réponses.

Evaluation continue :

Appréciation du formateur sur l'acquisition des compétences pendant la formation à l'aide d'applications et jeux de rôles.



Président ou futur Président du CSE - Cadre appelé à remplacer ou assister le Président lors des réunions.



Consultante spécialisée en Droit Social ou Consultante Relations Sociales



Pas de prérequis

"Lou Cantounet" - 13 Rue Darius Milhaud - 13320 Bouc Bel Air

Téléphone : 04 42 12 40 40 ou 06 10 68 21 16

formation.kohesion@orange.fr - www.kohesion-formation.fr

N° de formateur : 93 130 97 56 13